AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-6-67 647355

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 21.04.21
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

71

N° LXXXI - 6 Juin 1967

AVERTISSEMENTS — MILDIOU DE LA POMME DE TERRE — GRANDES CULTURES

Une apparition de taches s'est manifestée du 25 au 30 mai au cours de la période très pluvieuse que nous avons subie en toutes régions. Or, du 23 au 27 mai, nous avons enregistré de nombreuses contaminations que nous pouvons qualifier d'assez graves, bien que la plupart du temps, ces contaminations se soient produites avant la déclaration des taches. De nouvelles sorties envisagées dans notre précédent bulletin se sont produites du 4 au 6 juin sous forme de taches éparses mais cependant étendues à l'ensemble des régions. D'autre part, il nous faut tenir compte d'une grave contamination notée le 29 mai alors qu'il y a eu possibilité de repiquage au moins dans les régions les plus chaudes de notre circonscription. Une nouvelle sortie de taches est attendue dans les tous prochains jours. Il nous semble important de parfaitement contrôler cette sortie. Le risque serait grand en cas de pluie survenant immédiatement après.

Dans la pratique et compte tenu d'une croissance active de la végétation, il nous parait nécessaire de réaliser dès réception , un nouveau traitement fongicide sur l'ensemble des variétés de pommes de terre de consommation. Sur pommes de terre féculières, le premier traitement n'interviendra que sitôt la manifestation des toutes premières taches.

REMARQUE - Les traitements réalisés en fin mai-début juin ont pu éviter certaines contaminations de gravité moyenne. Mais le risque maximum est constitué par les sorties à venir. Ne pas hésiter à renouveler les traitements exécutés en début de mois car en période de pousse active on ne peut tabler que sur 3 à 4 jours d'efficacité.

Le Service de la Protection des Végétaux nous prie de publier l'information suivante :

CECIDOMYIES DES CEREALES

" Nous avons appris que certains céréaliculteurs envisageaient dès cette année d'appliquer des traitements insecticides contre ces ravageurs. Il est bon de rappeler que si le lindane s'est effectivement montré efficace contre ces insectes au cours de l'expérimentation poursuivie en 1966, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse envisager d'appliquer des traitements sur les blés autrement qu'à titre expérimental. Telles sont les conclusions du Service de la Protection des Végétaux. "

" Cette prudence est justifiée, d'autant plus, que l'on peut toujours craindre que les résidus de lindane sur les grains récoltés n'excèdent les tolérances admises par certains pays importateurs de nos céréales. "

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

12